

UN ÉTAT FORT AU SERVICE D'UNE NATION EN FORME



Un gouvernement du Parti Québécois fera du Québec l'une des nations les plus en forme au monde. Il intégrera l'activité physique du CPE au CHSLD, soutiendra nos athlètes et améliorera les installations sportives et récréatives.

Un État fort au service du sport et de l'activité physique

- Instaurer une politique nationale du sport et de l'activité physique afin de faire du Québec l'une des nations les plus en forme au monde;
- Intégrer une heure d'activité motrice par jour dans les CPE et les garderies subventionnées;
- Intégrer une heure d'activité physique par jour à l'école, de la maternelle au cégep, sous la supervision des enseignants en éducation physique. Cela peut prendre la forme d'animation dans les cours d'école, d'activités parascolaires, de transport actif ou d'activité physique au service de garde;
- Soutenir la participation des écoles primaires et secondaires aux initiatives comme celle des « cubes énergie » du Grand défi Pierre Lavoie;
- Favoriser l'adoption d'une norme « ISO santé entreprise », pour faire valoir les bons coups;
- Soutenir les communautés autochtones dans le développement d'activités physiques, notamment par la mise en valeur de certains sports traditionnels;
- Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans tous les centres d'hébergement pour personnes âgées, publics et privés;
- Déployer une campagne de promotion afin de faire connaître les nombreux bienfaits de l'activité physique et d'encourager les Québécois à bouger.

Un État fort au service de nos athlètes

- Appuyer davantage les événements sportifs internationaux qui se déroulent ici;
- Soutenir davantage nos athlètes, et ce, dès qu'ils entreront dans la catégorie « espoir »;
- Associer les athlètes à une école primaire ou secondaire afin de faire valoir leurs parcours.

UN ÉTAT FORT AU SERVICE D'UNE NATION EN FORME

Un État fort pour les installations sportives et récréatives

- Appuyer le développement d'activités de plein air partout au Québec;
- Mettre à profit notre grand territoire, en aménageant des « gymnases à aire ouverte » et en mettant en valeur nos parcs nationaux et régionaux;
- Accélérer le déploiement d'infrastructures sportives et récréatives dans les villes, les institutions et en milieu de travail;
- Soutenir l'accessibilité universelle pour les personnes handicapées ou à faible revenu;
- Doter les écoles d'un gymnase conforme ainsi que d'équipements sportifs de qualité;
- De concert avec les municipalités, assurer le développement d'un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et performant, favorisant les transports actifs;
- Doter le Québec d'une politique des loisirs du XXI^e siècle, afin de répondre aux nouvelles réalités sociétales. Cette politique assurera la formation, l'encadrement et la valorisation de centaines de milliers d'indispensables bénévoles.